

LES FEUX, INTERDITS EN FORÊT



Pourquoi ?

- Les feux de forêt sont souvent provoqués par des négligences. Dangereux pour les promeneurs et les riverains, le feu détruit aussi la forêt et les animaux.
- Si la végétation se réinstalle après un incendie, plusieurs décennies sont nécessaires pour que la biodiversité se rétablisse.
- Des feux trop rapprochés engendrent une dégradation irréversible du milieu.

Ne pas respecter la réglementation est passible d'amende et/ou de peine d'emprisonnement en cas d'incendie. Des réglementations plus strictes s'appliquent dans le sud de la France.

- › **N'allumons** ni feu, ni barbecue.
- › **Ne jetons pas** de cigarettes.
- › **Laissons** les routes forestières accessibles pour les secours.
- › **Campons uniquement** dans les lieux autorisés.
- › **Respectons** les interdictions d'accès en période à haut risque.

.....

Le saviez-vous ?

Chaque année en France, 3 000 feux de forêt sont enregistrés et environ 17 000 hectares partent en fumée sur le bassin méditerranéen, malgré les mesures de protection mises en œuvre.

